

DÉCLARATION DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Identification du professionnel de la comptabilité :

(dénomination, adresse, n° SIRET)

Je soussigné(e),

déclare que la comptabilité de :

(nom, prénom, raison sociale,
profession, adresse du client)

adhérent de l'association agréée : AGAPLB, 10, rond-point de la Nation
BP 87410 - 21074 DIJON Cedex
N° d'agrément : 2 02 210

- est centralisée ou surveillée conformément aux normes professionnelles auxquelles les professionnels de l'expertise comptable sont soumis, et que, d'autre part, les déclarations fiscales communiquées à l'administration fiscale et à l'association sont le reflet de la comptabilité.

- est conforme aux exigences de l'article 99 du CGI :

(porter une croix dans la ou les cases correspondantes).

la nomenclature comptable prévue par l'arrêté du 30 janvier 1978

le plan comptable de la profession de.....prévu
par.....(références aux dispositions réglementaires).

retraité pour établir une déclaration selon les recettes encaissées et les dépenses payées

non retraité, la déclaration faisant état des créances acquises et des dépenses engagées

le plan comptable général retraité pour établir une déclaration selon les recettes encaissées et les dépenses payées.

le plan comptable général non retraité pour établir une déclaration selon les créances acquises et les dépenses engagées (en application de l'article 93A du CGI)

La présente déclaration est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

A

, le

Signature